

VENTE D'UN TERRAIN DE PRESTIGE SITUÉ SUR LA RUE DE LA MONTAGNE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

DOSSIER: Appel d'offres numéro 2018-02-01

Des soumissions scellées seront reçues par le directeur général de la Municipalité de Saint-Josephdu-Lac ou son représentant autorisé au bureau de celui-ci, au 1110 chemin Principal, à Saint-Joseph-du-Lac, **jusqu'au 19 avril 2018, 10 h** concernant la « **VENTE D'UN TERRAIN DE PRESTIGE** » situé sur la rue de la Montagne à Saint-Joseph-du-Lac.

Les soumissions reçues seront ouvertes et lues publiquement au centre administratif situé au 1110 chemin Principal, à Saint-Joseph-du-Lac, *le 19 avril 2018, à 10 h 05*, en présence des personnes intéressées.

Le document d'appel d'offres et les formules de soumissions seront disponibles à partir du **1er février 2018**, en communiquant votre intérêt à recevoir le document d'appel d'offre par le biais d'une demande **PAR COURRIEL SEULEMENT à l'adresse info@sjdl.qc.ca**.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié de 1000 \$, au nom de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, remboursable aux soumissionnaires qui n'auront pas été retenus.

Les soumissionnaires doivent prendre en considération que toutes demandes d'information et questions doivent être uniquement faites par écrit à l'attention de Monsieur Stéphane Giguère, directeur général, à l'adresse courriel suivante : <u>saiguere@sjdl.qc.ca</u>. Les soumissionnaires doivent prendre en considération que toutes communications entre eux et un autre représentant de la Municipalité sont formellement interdites. Toutes les demandes écrites doivent être acheminées au plus tard avant dix heures (10 h), le 17 avril 2018 afin de permettre au responsable du projet de répondre à toutes les demandes par addenda avant l'ouverture des soumissions. Toutes demandes faites passé ce délai ne seront pas considérées.

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Stéphane Giguère Directeur général